

BULL'INFO

« Plus qu'une revue de presse!... »

de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>



Édition du 2 février 2014

Par règlement

La Commission parlementaire sur le Livre blanc de l'assurance autonomie s'est terminée à la fin novembre. Comme beaucoup de critiques avaient été soulevées, on pouvait s'attendre à ce que le ministre prenne le temps de répondre aux préoccupations apportées par nombre de groupes, les rassurant ainsi sur ses intentions. Je m'attendais à ce que son projet de loi soit plutôt déposé à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, en février.



Surprise: le ministre le dépose le 6 décembre. Au moins, me suis-je dit, cette fois, ses intentions seront claires. Je dis « cette fois » parce qu'un Livre blanc peut parfois être imprécis, volontairement pour connaître les réactions, ou parce qu'il soulève des hypothèses. Mais le projet de loi, lui, définit clairement le chemin, ne laisse pas de doute. Avec lui, on sait où on s'en va... du moins, où le ministre veut aller.

Pourtant, la première lecture du projet de loi m'a laissé pantois. Si certains éléments étaient plus explicites que dans le Livre blanc, à beaucoup de reprises, les détails permettant de juger du contenu n'y étaient pas inscrits : ils seront décidés plus tard « par règlement » du ministre ou du gouvernement. La première pensée qui m'est venue est : il n'était pas prêt! Il n'était pas prêt, il a voulu faire vite et il n'avait pas le temps d'intégrer toutes les modifications que nous avions demandées, alors, il a utilisé cette formulation.

Mais pourquoi n'a-t-il pas pris le temps de le faire? Nous l'avions pourtant écrit dans notre mémoire : « C'est parce qu'il y a urgence qu'il faut prendre le temps de bien faire les choses! » Et on avait ajouté : « Il faut prendre le temps de bien faire, parce que ce n'est pas un jeu : on n'aura pas le loisir de refaire. »

De toute façon, ça ne se fait pas. Imaginez : un agent d'assurance se pointe chez-vous, il vous convainc que vous avez besoin d'une assurance vie, qui va vous protéger en cas d'accident, de perte de l'usage d'un membre ou d'un organe, couvrir vos besoins en cas de maladie grave, de problème de santé vous obligeant à un arrêt de travail plus ou moins long, etc... Vous êtes convaincus, vous êtes prêts à signer le contrat qui va vous lier à cette compagnie d'assurance, et voilà qu'à la lecture, à chaque endroit où ça compte, il est écrit que l'agent ou la compagnie décideront à chaque fois de ce à quoi vous aurez droit, ou de la prime que vous devrez payer! Ça ne peut pas être comme ça, vous voulez que ce soit écrit clairement, vous voulez savoir avant de signer combien ça va vous coûter et ce à quoi vous aurez droit en retour! Et vous voulez être avisé de tous changements, qui ne pourront s'appliquer qu'au renouvellement annuel. À ce moment, si vous n'êtes pas d'accord, vous pourrez changer d'assureur. Mais là...

J'ai compté le nombre de fois où il est écrit dans le Projet de loi que ça se décidera par règlement... Dix-huit (18) fois, si j'en ai pas raté! Les modalités d'évaluation et de classification de l'autonomie d'une personne, les qualifications des personnes habilitées à faire cette évaluation et cette classification, la fourniture d'aides techniques ou de petits équipements, des services pour un proche aidant, l'allocation pour chaque profil, les paramètres nécessaires au calcul de cette allocation, les règles de calcul de cette allocation, les modalités de paiement de l'allocation, les conditions à remplir pour les prestataires de services (leur compétence, celle de leur personnel et la qualité de leurs services), les conditions à satisfaire par les prestataires de services : formation du personnel, conditions de sécurité, antécédents judiciaires, etc. Dix-huit (18) éléments concrets, déterminants, dont on ne connaîtra le détail que lorsque le ministre ou le gouvernement en décideront par règlement. En décideront, ou en changeront le contenu, parce que ce qui se décide par règlement une fois peut être décidé de la même façon autant de fois que nécessaire.

Rappelons que les décisions par règlements ne sont pas soumises aux parlementaires: elles sont publiées dans *La Gazette officielle du Québec*, le journal par lequel le gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elles sont annoncées 45 jours avant leur application, délai pendant lequel on peut contester ou aviser sur leur contenu. Mais le gouvernement n'est pas obligé de tenir compte des avis qui lui sont adressés. Cette tendance dans la façon de gouverner se retrouve depuis nombre d'années à Québec et à Ottawa : on extrait du Projet de loi des éléments qui seront décidés par règlement du ministre ou du gouvernement, on retire du règlement des choses qui seront réglées à la discrétion ou par écrit par le ministre, bref, les parlementaires ont de moins en moins de pouvoir de décision sur les contenus des lois, seulement sur les contenants.

* * * * *

En revenant d'aller chercher mon journal, je croise mon voisin qui déneige son entrée, et je lui parle de ça. Il me répond qu'il faut faire confiance au gouvernement. Ils ne font pas ça pour rien. Avec la technologie qui évolue rapidement, s'il fallait que le gouvernement repasse à chaque fois devant le parlement pour s'ajuster, ce serait une perte de temps, et ça bloquerait le bon fonctionnement de l'administration et des services.

Je me suis dit qu'il avait peut-être raison. Il trouve que j'ai trop tendance à ne pas faire confiance à nos gens politiques.

Puis, je rentre chez-moi, j'ouvre le journal et j'apprends qu'un mois avant la tragédie de L'Isle-Verte, Québec avait déposé discrètement un projet de règlement assouplissant les normes de sécurité dans les résidences privées pour personnes âgées!

Je suis ressorti discuter avec mon voisin...

--

Jacques Benoit
Coordonnateur

Consultations pré-budgétaires :

POUR UN BIEN COMMUN ET DES FINANCES PUBLIQUES EN SANTÉ - Jacques Benoit, Coordonnateur, Coalition solidarité santé. Lettre au ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau - Dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec, la Coalition solidarité santé vous soumet quelques idées pour permettre qu'un réel redressement des finances publiques s'opère et que la société québécoise puisse conjuguer justice sociale, fiscale et budgétaire... <http://www.ledevoir.com/societe/sante/398786/pour-un-bien-commun-et-des-finances-publiques-en-sante>

Entrevue du Ministre de la Santé et des services sociaux avec Paul Arcand (30 janvier 2014):

« Lorsqu'on laisse introduire du privé de plus en plus, ça coûte de plus en plus cher au contribuable. Ce qu'il ne paie pas de sa poche de gauche avec son impôt, il est obligé de le payer encore plus avec sa poche de droite au niveau du

système privé. On sait très bien, pis vous regardez tous les pays à travers le monde, ce qui coûte le moins cher et là où on peut le mieux contrôler les dépenses, c'est dans un système de santé public universel comme celui que nous avons. On a juste à regarder nos voisins du Sud, les américains, ça leur coûte presque deux fois plus cher, leur système de santé, et je pense qu'on a un système de santé qui permet de contrôler les dépenses, encore faut-il être capable de colmater les brèches qui ont été faites dans notre système de santé... »

<http://www.985fm.ca/audioplayer.php?mp3=208906>

Organisation des soins et services:

LE DIAGNOSTIC DES PATIENTS - Comment va notre système de santé ? Dans certains domaines, il se compare avantageusement à ceux d'autres régions du monde. Dans d'autres cas, par contre, il est scandaleusement inefficace, montre un rapport publié cette semaine à partir de la plus récente enquête du Commonwealth Fund...

http://plus.lapresse.ca/screens/4a0f-7384-52dd9d9d-8d24-4fcbac1c606d%7C_0

CHRTR: «ON NE PEUT RESTER SANS SE BATTRE» - JULIE BOULET - L'ex-ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux et actuelle députée libérale de Laviolette, Julie Boulet, estime que la décision de Québec dans le dossier Optilab de transférer une partie des activités d'analyse des laboratoires de Trois-Rivières vers ceux de Sherbrooke ne peut être basée sur autre chose que la politique partisane, puisque ce déplacement favorise le comté du ministre de la Santé, Réjean Hébert... <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/sante/201401/24/01-4731937-chrtr-on-ne-peut-rester-sans-se-battre-julie-boulet.php>

FINANCEMENT DU CSSS JARDINS-ROUSSILLON: LES MÉDECINS RÉCLAMENT DU RENFORT - Contrairement à ce que dit l'Agence de la santé de la Montérégie, sans argent supplémentaire, il est impossible d'améliorer les soins de santé à l'urgence de Châteauguay selon le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon... <http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2014/01/27/les-medecins-reclament-du-renfort>

UN PAS DE PLUS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES SOINS INTENSIFS - Une équipe du CHUS publiera sous peu dans la revue de l'Association canadienne des infirmières en soins intensifs les résultats d'un projet pour améliorer la sécurité des soins prodigués aux patients en état de choc aux soins intensifs. Les recommandations qui y sont formulées seront également publiées dans un bulletin de l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments du Canada (ISMP)... <http://www.lapresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201401/28/01-4733155-un-pas-de-plus-pour-ameliorer-la-securite-des-soins-intensifs.php>

GUICHETS D'ACCÈS POUR CLIENTÈLES ORPHELINES: ENCORE DU CHEMIN À FAIRE, MAIS SUR LA BONNE VOIE - En 2008, le Ministère de la Santé et des services sociaux annonçait la création des guichets d'accès pour clientèles orphelines, un programme qui devait régler le problème du manque de médecins au Québec. Six ans plus tard, une évaluation du programme a été réalisée par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke pour mesurer l'impact de ce service... <http://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2014/01/28/guichets-daccés-pour-clientèles-orphelines-encore-chemin-faire-bonne-voie>

Privé :

LA MÉDECINE PRIVÉE EN PLEINE EXPANSION - La demande étant forte, la Clinique de médecine privée Option md, de Victoriaville, est passée d'un à deux médecins depuis ses débuts... http://www.hebdosregionaux.ca/centre-du-quebec/2014/01/28/la-medecine-privee-en-pleine-expansion#disqus_thread

Santé mentale :

LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE: PSYCHIATRES DE RUE - Il y a trois mois, vous auriez facilement pu croiser Pierre au centre-ville de Montréal. Il était sale, avait une longue barbe jaunie, un manteau informe et portait un sac à dos rapiécé dans lequel tenait l'ensemble de ses possessions. Il errait probablement sur un trottoir en tenant une conversation animée avec un interlocuteur invisible. Pierre était le sans-abris type. Il vivait dans la rue depuis 10 ans...

http://plus.lapresse.ca/screens/4b7e-1ee4-52e690f6-aaad-03dcac1c606a%7CKq3tljC_jeAh

VERS UN PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE - Québec veut profiter du Forum national sur la santé mentale pour recueillir des commentaires et recommandations pour l'élaboration du Plan d'action en santé mentale 2014-2020... <http://www.conseiller.ca/avantages/nouvelles/vers-le-plan-daction-en-sante-mentale-25016>

LA PRESCRIPTION DE MÉDICAMENTS POUR TRAITER LE DÉFICIT DE L'ATTENTION EN HAUSSE DE 70 % - La prescription de médicaments pour traiter le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) a bondi de 70 % entre 2004 et 2011. Une situation inquiétante lorsqu'on sait que, d'une part, certains enfants peuvent être soumis à de mauvais diagnostics et que, d'autre part, la situation psychologique d'un enfant peut se modifier considérablement au fil des ans. **(Voir à la fin du Bull'Info)**

Prévention :

SANTÉ PUBLIQUE: QUÉBEC INVESTIT MOINS DANS LES CAMPAGNES DE PRÉVENTION - L'enveloppe destinée aux campagnes de prévention en santé publique a subi une cure minceur. Moins d'argent, moins de campagnes : en 2013, celles pour la prévention des infections transmissibles sexuellement (ITSS) chez l'adulte, du programme de dépistage du cancer du sein et de la sensibilisation à la santé mentale ont été annulées ou reportées... <http://www.ledevoir.com/societe/sante/398396/quebec-investit-moins-dans-les-campagnes-de-prevention>

Hébergement (L'Isle-Verte):

LES MESURES DE SÉCURITÉ SERONT EXAMINÉES, DIT PAULINE MAROIS - Pauline Marois promet que les normes de sécurité seront resserrées si nécessaire dans les résidences pour aînés... <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/drame-a-lisle-verte/201401/26/01-4732481-les-mesures-de-securite-seront-examinees-dit-pauline-marois.php>

RÉSIDENCES: HÉBERT VOULAIT ASSOULPIR LES NORMES DE SÉCURITÉ - Un mois avant la tragédie de L'Isle-Verte, Québec a déposé discrètement un projet de règlement qui assouplit les normes de sécurité dans les résidences privées pour personnes âgées, a appris La Presse... <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/drame-a-lisle-verte/201401/28/01-4733418-residences-hebert-voulait-assouplir-les-normes-de-securite.php>

NORMES DE SÉCURITÉ: APRÈS HÉBERT, SON SOUS-MINISTRE S'EXCUSE - Vingt-quatre heures après Réjean Hébert, c'est au tour de son sous-ministre associé de s'excuser pour avoir, par «erreur», fait en sorte qu'un projet de règlement abaisse la formation requise du personnel dans les résidences pour aînés... http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201401/29/01-4733809-normes-de-securite-apres-hebert-son-sous-ministre-sexcuse.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=cyberpresse_meme_auteur_4389861_article_POS2

L'ISLE-VERTE: QUÉBEC PENCHE POUR UNE ENQUÊTE PUBLIQUE - Imposer la pose de gicleurs à toutes les résidences pour personnes âgées équivaut à leur refiler une facture de 80 millions de dollars, indiquent les chiffres colligés par Québec à la suite de la catastrophe de L'Isle-Verte. Le gouvernement Marois penche en faveur d'une enquête publique, mais n'annoncera pas sa décision tout de suite... <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/drame-a-lisle-verte/201401/29/01-4733519-lisle-verte-quebec-penche-pour-une-enquete-publique.php>

RÉSIDENCES POUR AÎNÉS: BEAUCOUP DE BOIS, PEU DE GICLEURS - La moitié des résidences privées pour personnes âgées du Québec sont construites entièrement en bois, comme l'était la Résidence du Havre à L'Isle-Verte, révèlent des données du ministère de la Santé compilées par La Presse... <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/drame-a-lisle-verte/201401/28/01-4733086-residences-pour-aines-beaucoup-de-bois-peu-de-gicleurs.php>

VINGT-CINQ CHSLD SANS GICLEUR AU QUÉBEC - Une cinquantaine de CHSLD, ces établissements qui hébergent des aînés en lourde perte d'autonomie, ne sont protégés par aucun système de gicleurs ou ne le sont que partiellement... <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201401/30/01-4734192-vingt-cinq-chsld-sans-gicleur-au-quebec.php>

RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS: LA MOITIÉ N'ONT PAS DE GICLEURS - Un peu plus de la moitié des résidences privées pour aînés de la province ne possèdent aucun gicleur, révèle un décompte réalisé par La Presse à partir du Registre des résidences pour personnes âgées du Québec. Ainsi, 1052 établissements sur un total de 1953 ne sont protégés par aucun système de gicleurs, et 204 ne le sont que « partiellement », comme l'était la Résidence du Havre... http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/drame-a-lisle-verte/201401/23/01-4731890-residences-privées-pour-aines-la-moitié-nont-pas-de-gicleurs.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse lire aussi [4734192 article_POS5](#)

LES EMPLOYÉS DEMANDENT PLUS D'EFFECTIFS LA NUIT - Les employés sont très peu nombreux dans les résidences pour personnes âgées après le coucher du soleil. Le Syndicat québécois des employées et employés de service réclame que les effectifs soient augmentés la nuit, ce à quoi s'opposent les propriétaires de résidences privées... [http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201401/26/01-4732502-les-employes-demandent-plus-deeffectifs-la-nuit.php](http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201401/26/01-4732502-les-employes-demandent-plus-deffectifs-la-nuit.php)

VOISINS SECOURS : NOUVELLES PROCÉDURES D'URGENCE POUR LES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS - Un programme d'entraide en cas de feu dans des résidences pour personnes âgées faisant appel aux voisins de ces établissements sera implanté dès avril prochain partout au Québec... <http://www.journaldemontreal.com/2014/01/25/nouvelles-procedures-durgence-pour-les-residences-pour-aines>

L'ISLE-VERTE ANNONCE-T-ELLE LE QUÉBEC DE DEMAIN? - La récente tragédie de L'Isle-Verte n'est pas le legs d'un passé révolu. Après plusieurs incendies semblables, c'est une illustration du sort qui attend nombre de futurs pensionnaires de « l'âge d'or ». Sous le choc, en attendant les enquêtes en cours, on cherche une explication simple, cigarette perdue ou absence de gicleurs. Pourtant, à la lumière de tragédies connues, une explication plus inquiétante s'impose : l'incurie politique... <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/398281/l-isle-verte-annonce-t-elle-le-quebec-de-demain>

UN DRAME ÉVITABLE? - Encore un nouveau drame. Cette fois à L'Isle-Verte. Une autre communauté frappée par la mort de plusieurs des leurs, qui pleure et pleurera longtemps cette nuit du 23 janvier. J'offre mes plus vives sympathies à toutes les familles touchées... <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201401/27/01-4732952-un-drame-evitable.php>

Hébergement :

DIX ANS SANS VISITE DES ÉVALUATEURS - Le 19 février prochain, cela fera 10 ans que le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Cooke, de Trois-Rivières, n'a pas reçu la visite des évaluateurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à moins qu'une inspection n'ait lieu dans les semaines à venir... http://www.lechodetroisrivieres.ca/2014/01/28/dix-ans-sans-visite-des-evaluateurs#disqus_thread

16 AÎNÉS DEVRONT QUITTER SAINT-SAUVEUR - Seize personnes âgées demeurant à la Résidence Desjardins de Saint-Sauveur ont appris la semaine dernière qu'ils devront déménager à Sainte-Agathe-des-Monts d'ici la fin du mois de mars. Le Centre de santé et services sociaux (CSSS) des Pays-d'en-Haut et la Résidence Desjardins n'ont pas réussi à s'entendre sur le renouvellement de l'entente qui les liait... http://www.hebdosregionaux.ca/laurentides/2014/01/29/16-aines-devront-quitter-saint-sauveur#disqus_thread

Coûts de la santé :

NOUVEL APPEL À L'ABOLITION DES FRAIS ACCESSOIRES - La pression s'accroît sur le ministre de la Santé, Réjean Hébert, et la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour qu'ils mettent fin aux frais accessoires facturés dans

les cliniques. Même si le Collège des médecins a revu son code de déontologie pour freiner ce problème la semaine dernière, Médecins québécois pour le régime public (MQRP) et cinq autres organismes de défense des patients demandent au gouvernement Marois de régler une fois pour toutes ce dossier qui risque de nuire à l'accessibilité des soins de santé... <http://www.ledevoir.com/societe/sante/398294/nouvel-appel-a-l-abolition-des-frais-accessoires>

FRAIS FACTURÉS PAR CERTAINS MÉDECINS DÉNONCÉS - Alors que plusieurs dénoncent les abus en ce qui a trait aux frais accessoires facturés par certains médecins québécois, une dizaine d'organisations se sont réunies, dimanche, pour réclamer l'intervention du ministre de la Santé, Réjean Hébert...

http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2014/01/26/frais-factures-par-certains-medecins-denonces#disqus_thread

LE MINISTRE DE LA SANTÉ SOMMÉ D'AGIR CONTRE LES FRAIS ACCESSOIRES - L'imposition de frais accessoires par certains médecins à leurs patients constituent encore une barrière à l'accès aux soins de santé, ont affirmé en point de presse, dimanche, Médecins québécois pour le régime public (MQRP) et cinq organisations de défense des patients... <http://journalmetro.com/plus/sante/436930/le-ministre-de-la-sante-somme-dagir-contre-les-frais-accessoires/>

SANTÉ : RÉJEAN HÉBERT VOUDRAIT SE DÉBARRASSER DES FRAIS ACCESSOIRES - Le ministre québécois de la Santé, Réjean Hébert, voudrait éliminer les frais accessoires imposés par certains médecins. Toutefois, dans un contexte de gouvernement minoritaire, il reconnaît que sa marge de manœuvre pour le dépôt d'un tel projet de loi est limitée... <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/01/28/001-frais-accessoires-medecins-rejean-hebert.shtml>

MANQUE À GAGNER PLUS IMPORTANT QUE PRÉVU AU CHUM - Le déficit anticipé du Centre hospitalier de l'Université de Montréal a grimpé à 17,8 millions de dollars, forçant le conseil d'administration à approuver des mesures de redressement immédiates dans l'espoir d'atteindre l'équilibre budgétaire au 31 mars...

<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201401/29/01-4733569-manque-a-gagner-plus-important-que-prevu-au-chum.php>

CHUM: DE NOUVELLES MESURES POUR REDRESSER LA BARRE - Un grand ménage est en cours au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), et des mesures doivent être prises avant la fin du mois de février pour redresser la barre... <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201401/29/01-4733811-chum-de-nouvelles-mesures-pour-redresser-la-barre.php>

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DIFFICILE À ATTEINDRE POUR LES HÔPITAUX DE LA RÉGION - Les hôpitaux de la région se préparent en vue du prochain budget provincial et doivent faire des efforts pour atteindre l'équilibre budgétaire. À la mi-janvier, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Jonquière faisait état d'un déficit de 750 000 \$. Depuis cet automne, la direction de l'établissement met tout en œuvre pour redresser ses finances... <http://m.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2014/01/29/006-equilibre-budgetaire-hopitaux.shtml>

<http://www.newswire.ca/fr/story/1297599/compressions-budgetaires-dans-les-centres-jeunesse-pour-la-fsss-csn-un-moratoire-est-necessaire-pour-preserver-les-services-aux-jeunes-vulnerables>

ACCOUCHEMENT AUX É-U: PEU DE CHANCES DE FAIRE DIMINUER LA FACTURE - La Sherbrookoise Annie Maréchal devra manifestement assumer la totalité de la facture de 72 000 \$ après avoir accouché aux États-Unis sans être assurée. Peu de recours s'offrent à elle pour en éponger une partie... <http://www.lapresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201401/28/01-4733099-accouchement-aux-e-u-peu-de-chances-de-faire-diminuer-la-facture.php>

Droits des femmes :

LA PROTECTION DU FOETUS AU TEXAS - Ces derniers jours, quand Erick Muñoz se penchait pour déposer un baiser sur le front de sa femme, il ne reconnaissait plus son odeur. Ses années d'expérience comme auxiliaire médical lui

permettaient cependant d'identifier l'exhalaison qui se dégageait du corps inanimé de sa bien-aimée...
<http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201401/26/01-4732560-la-protection-du-foetus-au-texas.php>

Déterminants de la santé :

LES MÉDICAMENTS CONTRE LA FIÈVRE FAVORISENT LA PROPAGATION DE LA GRIPPE - Le recours aux médicaments qui réduisent la fièvre pour soigner une grippe entraînerait plus d'un millier de décès chaque année en Amérique du Nord. Selon une étude menée par des chercheurs de l'Université McMaster, en Ontario, cette pratique courante de soulager les symptômes de la grippe à l'aide d'ibuprofène, d'acétaminophène ou d'acide acétylsalicylique favoriserait la transmission du virus... <http://www.ledevoir.com/societe/sante/398252/les-medicaments-contre-la-fievre-favorisent-la-propagation-de-la-grippe>

L'EXPLOITATION GOÛTE MEILLEURE QUAND ON L'AIME - EVE-LYNE COUTURIER - Êtes-vous de ceux ou celles dont le travail est également la passion? Seriez-vous prêt·e·s à accepter une réduction de salaire simplement pour le plaisir de conserver l'emploi que vous avez actuellement, avec les collègues que vous avez présentement? Selon un sondage mené par la firme de recrutement Monster l'an dernier, ce sont ceux et celles qui gagnent le plus cher qui se retrouvent le plus dans cette catégorie. Il ne faut pas s'en étonner. Les salaires élevés sont souvent le lot de travail que l'on choisit de son plein gré, qui vient avec des responsabilités, de l'influence et de la reconnaissance. Par contre, pour la grande majorité des travailleurs et travailleuses, le travail est plutôt une corvée rémunérée, avec trop souvent peu de chance d'avancement et encore moins de pouvoir sur les orientations de la boîte ou la manière de faire les choses...
<http://blogues.journaldemontreal.com/iris/travail/lexploitation-goute-meilleure-quand-on-laime/>

L'ONTARIO S'APPRÊTE À HAUSSER LE SALAIRE MINIMUM DE MANIÈRE RÉTROACTIVE - Les travailleurs les moins bien payés en Ontario obtiendront une augmentation de salaire cette année: le salaire minimum de 10,25 \$ l'heure sera relevé pour la première fois en quatre ans. Un comité consultatif spécial sur le salaire minimum recommande qu'il soit lié à l'inflation. Selon des sources gouvernementales, une annonce plus tard cette semaine proposera d'augmenter le salaire minimum rétroactivement à 2010... <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/398353/l-ontario-s-apprete-a-hausser-le-salaire-minimum-de-maniere-retroactive>

Finances, fiscalité, régimes de retraite :

LE DÉFICIT ACTUARIEL POUR LES NULS - Bien pris dans le trafic en allant travailler, vous passez d'une chaîne à l'autre et vous tombez sur un animateur de radio populiste déchirant sa chemise sur l'argumentaire suivant : « Les fonctionnaires sont des enfants gâtés. Pourquoi est-ce que je payerais leur déficit actuariel passé de fonds de pension avec mes taxes? C'est à eux de payer leur pension, comme moi dans le privé ! »... <http://voir.ca/pierre-yves-mcsween/2014/01/24/le-deficit-actuariel-pour-les-nuls/>

QUÉBEC DANS LE ROUGE : LA FAUTE À DICAPRIO - GUILLAUME HÉBERT - C'est reparti. L'approche du budget du Québec entraîne les frappes préventives de la droite économique. La semaine dernière, la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke marquait le début de la saison budgétaire en évoquant le « choc » qui frappera le Québec « d'ici 2050 ». Aujourd'hui, c'est au tour du Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal de publier son bilan de la productivité du Québec, un véritable exercice annuel d'autoflagellation à propos de l'économie québécoise et des finances publiques... <http://blogues.journaldemontreal.com/iris/politiques-publiques/quebec-dans-le-rouge-la-faute-a-dicaprio/>

IMPÔT FÉDÉRAL: FRACTIONNER LE REVENU POUR ENRICHIR LES PLUS RICHES - Une étude vient confirmer l'effet pervers d'une mesure conservatrice promise en cas de retour à l'équilibre budgétaire - Alors que le ministre des Finances, Jim Flaherty, laisse entendre que son budget du 11 février prochain renouera peut-être avec l'encre noire, un an plus tôt que prévu, une étude vient démontrer qu'une promesse phare conditionnelle à ce retour à l'équilibre budgétaire bénéficiera aux plus riches contribuables. Le fractionnement du revenu entre conjoints promis par les conservateurs fera empocher gros aux 10 % des contribuables les plus nantis alors que les 50 % des Canadiens les plus pauvres n'en verront à peu près aucun effet...<http://www.ledevoir.com/politique/canada/398385/fractionner-le-revenu-pour-enrichir-les-plus-riches>

LE FRACTIONNEMENT DU REVENU FAVORISE LES MIEUX NANTIS - SIMON TREMBLAY-PEPIN - Quatre-vingt-six pourcent (86%) des Canadiens ne bénéficieront en rien du fractionnement du revenu que le gouvernement fédéral entend mettre en place selon une étude publiée aujourd'hui par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA)... <http://blogues.journaldemontreal.com/iris/politiques-publiques/le-fractionnement-du-revenu-favorise-les-mieux-nantis/>

UN BUDGET PLUS IMPORTANT QU'ON LE CROIT! - On présente le budget Flaherty du 11 février comme étant un budget « transitoire ». Mais il ne faudrait pas en minimiser son importance. Ce budget va préparer le prochain, celui qui nous mènera aux élections générales au Canada en octobre 2015. Il va préparer le terrain pour que le repas soit parfait, que les vents de l'économie soufflent dans la bonne direction ou non... <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2014/01/28/un-budget-plus-important-quon-le-croit/>

Droits et démocratie :

ASSURANCE-EMPLOI: Un système Canada-États-Unis pour pister les fraudeurs - L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) envisage un nouveau programme de partage d'information avec les États-Unis visant à retrouver les fraudeurs de l'assurance-emploi...<http://www.ledevoir.com/politique/canada/398327/services-frontaliers-possible-systeme-canada-e-u-pour-retracer-les-fraudeurs-de-l-assurance-emploi>

PIONNIER DE LA MUSIQUE FOLK, PETE SEEGER EST MORT - Le chanteur Pete Seeger, légende du folk américain et du «protest song» portant la voix de la classe ouvrière, est décédé à New York à l'âge de 94 ans, après avoir inspiré des générations d'artistes comme Bob Dylan, Joan Baez ou Bruce Springsteen, a annoncé sa famille. Son décès lundi au Presbyterian Hospital de New-York a été confirmé par son petit-fils au New York Times...
http://next.liberation.fr/musique/2014/01/28/pete-seeger-pionnier-de-la-musique-folk-est-mort_975993

Environnement :

L'AVANCÉE DES TERRES AGRICOLES MENACE LA BIODIVERSITÉ - La planète comptera 10 millions de kilomètres carrés de terres naturelles en moins d'ici 2050 - Au rythme où l'humanité détruit les terres naturelles du globe pour faire davantage de place à l'agriculture, près de 10 millions de kilomètres carrés de ces terres disparaîtront d'ici 2050, prévient le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans un nouveau rapport...
http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/398378/l-avancee-des-terres-agricoles-menace-la-biodiversite?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+fluxdudevoir+%28Le+fil+de+presse+du+Devoir%29

Richesse :

LA FORTUNE DES 85 PERSONNES LES PLUS RICHES EST ÉGALE À CELLE DE LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ, SELON UNE ONG - Si vous avez regardé le classement Forbes de ces dernières années, il n'est pas rare que vous soyez restés bouche bée devant le montant colossal des fortunes des Bill Gates et autres Carlos Slim...
http://quebec.huffingtonpost.ca/2014/01/20/personnes-les-plus-riches-du-monde-classement_n_4632482.html?utm_hp_ref=quebec-economie

85 INDIVIDUS SUPER RICHES ET LE MONDE - Que représentent quelques individus par rapport à l'immensité du monde ou de la vie sur Terre? Parfois quelques grains de sable peuvent avoir un bien grand impact, en bien ou en mal, c'est selon. Avez-vous entendu parler récemment des 85 individus? Les 85 individus les plus riches de la planète possèdent autant que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres. Oxfam a largué cette conclusion atomique à la veille de l'ouverture du Forum économique mondial de Davos, dans un rapport publié le 20 janvier 2014. Une jeune femme que j'ai croisée récemment ne semblait pas saisir ma conception de l'injustice dans le monde, donc je lui ai simplement dit que parfois une chose est tellement grosse qu'on ne peut pas la voir...
http://quebec.huffingtonpost.ca/michael-lessard/85-super-riches-monde-oxfam_b_4667104.html

Aussi:

- **Colloque « Effets de la Nouvelle gestion publique sur les services sociaux et de santé » 21-22 février, Centre St-Pierre (voir l'annonce ci-dessous)**

COLLOQUE « EFFETS DE LA NOUVELLE GESTION PUBLIQUE SUR LES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ »

Dans un contexte où différentes démarches d'« optimisation » en santé et services sociaux se déroulent un peu partout au Québec, vous êtes cordialement invités par le RÉCIFS, Ex-Aequo et le RIOCM à participer au *Colloque sur les effets de la Nouvelle gestion publique sur les services sociaux et de santé* qui aura lieu le vendredi soir et le samedi durant la journée, les 21 et 22 février 2014. Vous aurez ainsi l'occasion de réfléchir collectivement sur les effets néfastes de cette approche qui veut toujours en faire plus avec moins sans égard aux conséquences sur les personnes à qui ces services sont destinés et sur les travailleuses et travailleurs.

Des présentations seront faites par des chercheurs et par des représentants du mouvement associatif sur la déshumanisation vécue par les personnes vulnérables (Ex Aequo) et leurs proches (Regroupement des aidants naturels du Québec), sur les origines de cette approche (Philippe Hurteau) sur les effets sur la santé des travailleurs induits par la standardisation des pratiques (Angelo Soares), par la négligence des aspects ergonomiques reliée à cette approche (Sébastien Bruère) et, enfin, sur le détournement de mission des organismes communautaires (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal).

Nous vous invitons à diffuser l'information auprès de vos contacts et à payer votre inscription avant le 31 janvier (vérifier la disponibilité des places en écrivant à inscriptionsngp@gmail.com). D'autre part, nous visons à ce que le coût de l'inscription ne soit pas un frein à la participation. Contactez-nous à ce sujet au besoin. Une page Facebook a également été créée autour de ce colloque et vous permettra de suivre l'actualité reliée au sujet (facebook.com/Nouvelle.Gestion.Publique).

Lieu du colloque : Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal
Billets en pré-vente : 20\$
Billets à la porte : 25\$

La prescription de médicaments pour traiter le déficit de l'attention en hausse de 70 %

Le Devoir 29 janvier 2014 | Caroline Montpetit | Santé

La prescription de médicaments pour traiter le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) a bondi de 70 % entre 2004 et 2011. Une situation inquiétante lorsqu'on sait que, d'une part, certains enfants peuvent être soumis à de mauvais diagnostics et que, d'autre part, la situation psychologique d'un enfant peut se modifier considérablement au fil des ans.

« Il n'y a pas 70 % d'enfants de plus qui sont malades depuis dix ans », s'indignait mardi Anne Robitaille, la directrice générale du bureau du Commissaire à la santé et au bien-être de Québec, à l'occasion du Forum national sur le plan d'action en santé mentale, qui se tenait à Montréal. Mme Robitaille citait des données sur la prescription de médicaments récoltées par l'Institut d'excellence en santé et en services sociaux (INESS).

Psychotropes

En fait, dans un rapport rendu public en 2012, le Commissaire à la santé et au bien-être déplorait le manque de solutions de rechange à la médication en matière de santé mentale. « Les médicaments psychotropes sont bien souvent la seule option que sont en mesure de proposer les omnipraticiens aux usagers en détresse psychologique se présentant à leur clinique », relevait-on.

Certains enfants ont reçu trois, quatre ou cinq diagnostics différents, déplore Robert Théorêt, du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, qui estime qu'on ne connaît pas tous les effets à long terme sur les jeunes de la prescription de médicaments.

Le Dr André Delorme, de la Direction de la santé mentale au ministère de la Santé et des Services sociaux, constate qu'il peut effectivement y avoir de faux diagnostics positifs et de faux diagnostics négatifs, en ce qui a trait à la santé mentale

des enfants. Par ailleurs, des enfants peuvent passer d'une pathologie A à une pathologie B en cours de croissance, précise-t-il.

Manque de suivi

Le Dr Delorme attribue par ailleurs la note « E » au système de santé du Québec en ce qui a trait à la transition des enfants souffrant de problèmes mentaux vers l'âge adulte.

Trois sur quatre des enfants ayant reçu des soins pour des problèmes de santé mentale se retrouvent sans suivi à l'âge adulte. Ils finissent par se retrouver en situation d'urgence, à l'hôpital ou ailleurs, entre autres parce que les pédopsychiatres, comme les centres jeunesse, ne peuvent plus leur assurer des services passé l'âge de 18 ans.

« 80 % des jeunes qui quittent les centres jeunesse n'ont pas accès à un médecin de famille », reconnaissait pour sa part Sylvie Godin, de l'Association des centres jeunesse du Québec, alors que plusieurs de ces enfants sont lourdement médicamenteux. D'ailleurs, 45 % des jeunes sous la responsabilité des centres jeunesse ont « un diagnostic ou une impression diagnostique de trouble mental inscrit à leur dossier, le plus fréquent étant le TDAH », lit-on dans le document de consultation soumis aux participants au Forum.

Un autre participant a relevé l'exemple de certains pays comme l'Angleterre, l'Australie ou Israël, où l'on offre des services en santé mentale spécifiques au 12 à 25 ans, ce qui évite la rupture cruciale du tournant de l'âge adulte.

La consultation de mardi visait la mise en place d'un nouveau plan d'action en santé mentale, que souhaite établir le ministre de la Santé et des Services sociaux Réjean Hébert. D'entrée de jeu, le Dr Hébert a reconnu qu'un plan d'action avait déjà été mis en place à cet égard, dont seulement 50 % des objectifs ont à ce jour été réalisés.

Le ministère examine entre autres la possibilité de mettre en place un « plan de service personnalité et intersectoriel » pour tous les jeunes présentant des troubles mentaux six mois avant l'atteinte de la majorité. De façon générale, il dit souhaiter aussi que de nouveaux logements supervisés soient mis à la disposition de la clientèle souffrant de problèmes lourds de santé mentale.